

**Mesures sanitaires en vigueur pour les célébrations dans les églises :**

- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée et la sortie avec du gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Chacun vient porteur d'un masque : **port du masque obligatoire !**
- **Laisser libres deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et n'occuper qu'une rangée sur deux.**

**Samedi 10 avril** **Samedi de Pâques**

- 17 h 30** Messe à l'église de GRILLON  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire
- 17 h 45** Messe à l'église de VALRÉAS  
à l'intention des défunts Agnès et Pierre COIRATON

**Dimanche 11 avril** **2<sup>ème</sup> dimanche de Pâques**

*Dimanche de la Divine Miséricorde*

- 09 h 30** Messe à l'église de VISAN
- 09 h 30** Messe à l'église de VALRÉAS,  
à l'intention des défunts  
Fernande et Adolphe BROCHENY
- 11 h 00** Messe à l'église de RICHERENCHES  
à l'intention de Michelle GIGONDAN  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire
- 11 h 00** Messe à l'église de VALRÉAS  
à l'intention des défunts  
Madeleine et Jean-Louis BLANC  
Sabine SAINT-DONAT, Alain SAINT-DONAT  
les vivants et les défunts de leur famille  
pour la guérison de Françoise

**Lundi 12 avril** **Saint Jules 1<sup>er</sup>**

- 18 h 00** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire

**Mardi 13 avril** **Saint Martin 1<sup>er</sup>**

- 15 h 30** Chapelet à l'église de RICHERENCHES
- 18 h 00** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire

**Mercredi 14 avril** **Saint Bénézet**

- 08 h 00** Stand de la Société Saint Vincent de Paul (SSVP)  
jusqu'à 12 h sur le marché de VALRÉAS  
rue Saint Antoine pour se faire connaître
- 08 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire
- 10 h 30** Adoration à l'église de VALRÉAS  
confessions **dans la sacristie** avec le Père DALMET  
jusqu'à 12 h suivies d'un temps de louange jusqu'à 12h30
- 17 h 30** Réunion Prêtres-Diacres

**Jeudi 15 avril** **Bienheureux César de Bus**

- 08 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire
- 14 h 00** Adoration à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
- 15 h 00** Groupe de Prière à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS

**Vendredi 16 avril** **Saint-Benoît-Joseph Labre**

- 09 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire
- 18 h 00** Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN  
précédée du chapelet

**Samedi 17 avril** **Saint Robert de Turland**

- 17 h 30** Messe à l'église de GRILLON  
à l'intention de Paulette ROUX (1<sup>er</sup> anniv de son décès)  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire
- 17 h 45** Messe à l'église de VALRÉAS  
à l'intention des défunts  
Madeleine et Jean-Louis BLANC

**Dimanche 18 avril** **3<sup>ème</sup> dimanche de Pâques**

- 09 h 30** Messe à l'église de VISAN
- 09 h 30** Messe à l'église de VALRÉAS
- 11 h 00** Messe à l'église de RICHERENCHES
- 11 h 00** Messe à l'église de VALRÉAS  
à l'intention des défunts  
Michelle GIGONDAN  
Madeleine et Jean-Louis BLANC  
Sabine SAINT-DONAT, Alain SAINT-DONAT  
les vivants et les défunts de leur famille  
à une intention particulière et pour les âmes du purgatoire



« Huit jours plus tard, Jésus vient. »

Jean 20, 19-31

# Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan

Courriel : [paroisse-de-valreas@orange.fr](mailto:paroisse-de-valreas@orange.fr) ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez Paroisse de Valréas dans votre navigateur



## ÉVÉNEMENTS ET INVITATIONS

N° 1216 2021.04.10

**LA PÂQUES DU PÈRE ANDRÉ ROCHE : il s'est éteint à VALRÉAS et entre dans la vie le dimanche de Pâques 4 avril 2021.**

C'est un beau jour pour un prêtre ! Ses obsèques ont été célébrées ce jeudi 8 avril à 10 h 30 à l'église Saint Michel de CADEROUSSE, l'église de son baptême. Il est né le 22 février 1932 à CADEROUSSE, baptisé le 28 février 1932.

Il a été ordonné prêtre le 6 juillet 1958 à la cathédrale Notre-Dame d'ORANGE par Mgr URTASUN, Archevêque d'AVIGNON.

De 1958 à 1961, il a été vicaire à la paroisse de l'Observance à CARPENTRAS ; de 1961 à 1966 vicaire à MONTEUX ; de 1966 à 1973 vicaire à VALRÉAS ; de 1973 à 1975 vicaire à VAISON et curé de PUYMÉRAS ; de 1975 à 1979 curé de SÉRIGNAN - UCHAUX puis PIOLENC ; de 1980 à 1984 curé auxiliaire avec le père CHASTROUX puis curé d'ORANGE ; de 1984 à 1989 curé de saint Paul à AVIGNON ; de 1989 à 1996 curé de MALAUCÈNE ; de 1996 à 2003 curé de CAMARET ; de 2003 à 2007 auxiliaire dans le secteur de BÉDARRIDES - COURTHÉZON - JONQUIÈRES ; de 2007 à 2014 auxiliaire dans le secteur de CAMARET - CAIRANNE.

Depuis 2014, retiré à CAIRANNE puis à VALRÉAS en 2019, **il a été une aide précieuse pour l'Enclave des Papes et assurait des messes dominicales.** Le dimanche 8 juillet 2018, il a fêté ses 60 ans de sacerdoce à CADEROUSSE.

**Père André ROCHE, avec toi, nous rendons grâce à Dieu de t'avoir "choisi et établi" (Jean 15, 16), pour "servir en sa présence".**

« Je vous remercie pour tout ce que vous m'avez apporté pendant ma vie : Joie, bonheur, amitié, sourire, compréhension, patience, connaissance... Je garde un bon souvenir de vos rencontres, des moments passés ensemble et de la confiance que vous m'avez témoignée. »

**FEUILLE DE CHANTS DU TEMPS PASCAL : nous vous invitons à télécharger la nouvelle feuille de chants pour VALRÉAS.**

Vous la trouverez sur le site de la paroisse. Gardez-la précieusement à la fin des célébrations... Dans un esprit de fraternité, de partage et d'entraide, nous vous suggérons d'en imprimer quelques exemplaires en plus que vous pourrez offrir à ceux qui n'ont pas internet.

**DIMANCHE DE LA DIVINE MISÉRICORDE : le 2<sup>ème</sup> dimanche de Pâques, traditionnellement "Dimanche in albis" ("dimanche en blanc" car c'était le dernier jour où les nouveaux baptisés pouvaient porter leur habit blanc), a été nommé "Dimanche de la Miséricorde" par le Pape Jean-Paul II en l'an 2000.**

La miséricorde n'est pas un attribut divin parmi d'autres. Elle est la définition même de Dieu. Il n'est pas, simplement, miséricordieux. Il est Miséricorde. Pâques est la fête de la miséricorde, la fête de la victoire de la miséricorde.

Le Pape Jean-Paul II a institué en l'an 2000 le dimanche après Pâques Dimanche de la Miséricorde, en réponse à la demande du Seigneur à Sainte Faustine : « Je désire que la fête de la Miséricorde soit un recours et un refuge pour toutes les âmes, et surtout pour les pauvres pécheurs. En ce jour les entrailles de ma miséricorde sont ouvertes, je déverse tout un océan de grâces sur les âmes qui s'approcheront de la source de ma Miséricorde. »

**L'Évangile de ce Dimanche est celui de l'apparition de Jésus ressuscité aux apôtres et à Saint Thomas :** "Jésus vint et se tint au milieu d'eux et il leur dit : « Paix à vous ! ». Après cette parole, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent remplis de joie à la vue du Seigneur. Il leur dit alors de nouveau : « Paix à vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie »".

**Dans son homélie du dimanche 30 avril 2000, le Saint Père explique le sens de la Miséricorde :** « Avant de prononcer ces paroles, Jésus montre ses mains et son côté. C'est-à-dire qu'il montre les blessures de la Passion, en particulier la blessure du cœur, source d'où jaillit la grande vague de miséricorde qui se déverse sur l'humanité.

À travers le cœur du Christ crucifié, la miséricorde divine atteint les hommes. »

**LE TEMPS PASCAL :** il s'ouvre avec le dimanche de Pâques, couvre 7 semaines et se clôt avec la célébration du dimanche de Pentecôte.

**Il dure donc 50 jours, 7 fois 7 jours, une semaine de semaines, avec un lendemain.** La Tradition comprend cette période comme la « dilatation », en quelque sorte, du jour de Pâques lui-même, de la résurrection du Christ. Les Pères de l'Église enseignent que ces 50 jours « sont comme un seul jour ». Saint Athanase parle dans ses sermons d'un « grand dimanche ». On peut noter le détail suivant qui dit assez la solide unité de ce temps : il est scandé par des dimanches qui sont tous appelés « dimanches de Pâques », alors qu'on aurait aussi bien pu les appeler « dimanches après Pâques ». Le jour de Pâques se prolonge donc en une cinquantaine ou Pentecôte (qui veut dire en français la cinquantaine) : ces 50 jours sont comme un seul jour de fête et de joie ! « Voici le jour que le Seigneur a fait : jour de fête et de joie ».

**MERCI DU CLERGÉ :** à toutes les personnes qui se sont investies dans l'animation liturgique des fêtes pascales, dans la décoration florale, la propreté des églises et pour les fleurs apportées !

**Merci aussi à toutes les familles qui participent chaque semaine au panier des prêtres !**

Cette année, les contraintes sanitaires nous ont bousculés et obligés de célébrer la Vigile pascale, cœur de la foi chrétienne, au petit matin de Pâques : « VALRÉAS, 6 h 30, la nuit, l'église pleine ! de jeunes, d'enfants, d'adultes de tous âges, un peuple calme, éveillé, concentré, chantant, léger et attentif... j'ai même envie de dire un peuple heureux, heureux de se retrouver autour du Ressuscité.

*Matin nocturne où les petits cierges illuminaient l'église, illuminaient les obscurités de nos cœurs et de nos esprits. Un beau matin de Pâques recueilli, - deux heures comme cinq minutes - une renaissance que j'ai eu envie de vous partager. »* une paroissienne.

**EUTHANASIE :** invité du Grand Entretien de France Inter le lundi de Pâques, l'Archevêque de PARIS, juge « paradoxal qu'il y ait cette attaque sur le fait de donner la mort au moment où la mort nous encercle, où elle est partout. On devrait plutôt se battre pour la vie », avant de dénoncer les graves dérives pratiquées en Belgique. À Léa SALAMÉ qui demande pourquoi ne pas soulager des malades qui souffrent le martyr, Mgr AUPETIT, ancien médecin, s'exclame : « Mais je suis tout à fait pour les soulager ! », et de mettre en avant toutes les avancées effectuées dans le domaine des soins palliatifs. « La solution devant une souffrance, ce n'est pas de tuer la personne, mais de la soulager, de l'accompagner. » L'occasion de souligner que la vraie liberté, c'est ainsi de se laisser aimer, et de dénoncer des faits récents où certains malades « n'ont pas eu la liberté de se laisser embrasser par leurs proches. »